

Les Associations...

OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique)



Une grande partie de la gestion de notre établissement est assurée par une association de bénévoles qui emploie la plupart des personnels (à l'exception des enseignants et du personnel de restauration et de TAP).

Elle prend en charge également tous les investissements nécessaires à l'entretien et à l'amélioration des locaux. Vos contributions scolaires participent à ce fonctionnement.

Pour vivre, l'OGEC a besoin de l'engagement de tous. Vous êtes ainsi régulièrement invités à participer aux actions proposées (journées de travaux, animations, etc.). Vous pouvez également vous investir dans cette association nécessaire à la vie de l'école.

APEL (Association de Parents de l'Enseignement Libre)



L'APEL est une association de parents désireux d'animer la vie de l'école en proposant des activités pour les familles et les enfants, en accompagnant les projets des enseignants, en favorisant la rencontre entre les familles.

Vous êtes chaleureusement invités à contribuer à son fonctionnement mais également à adhérer voire à vous engager au sein de cette association. L'adhésion à l'APEL vous permet de bénéficier d'un abonnement à la Revue « Famille et Education » et des différents services de l'UNAPEL



Ecole
Sainte-Croix Sainte-Agnès
St Malo

10

Ecole Sainte-Croix Sainte-Agnès

Bienvenue à l'école Ste Croix Ste Agnès

30 rue Ville Pépin - ST MALO
02 99 81 73 48 - www.stecroix-steagnes.org



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Sommaire...

Dans ce livret... .

Edito

L'équipe

Notre projet...

Vie de classe...

Calendriers et horaires...

Absences et retards...

Les sorties...

Les services...

Les assurances et autorisations...

Les contributions scolaires...

La vie associative de l'école

...

Le cahier de correspondance est l'outil de communication que nous privilégions. Merci de le consulter régulièrement.

Notre école, privée sous contrat avec l'Etat, doit, pour fonctionner, solliciter votre contribution. Celle-ci comprend :

- **la contribution familiale** qui couvre l'ensemble des dépenses à notre charge : réparation et entretien des locaux, acquisitions d'équipements...
- **Les différentes cotisations** aux services de l'Enseignement Catholique (UDOGEC, UGSEL...)

Elle joue donc un rôle primordial dans le financement de l'école au service de l'accueil de nos enfants. La grille ci-dessous vous présente les tarifs 2015-2016 susceptibles d'être modifiés...

Nb d'enfants à l'école	Base « Mini » annuelle	Base « Médium » annuelle	Base « Plus » annuelle
1 enfant	228 € ou 28,5€ X 8 mois	254 € 31,75€ X 8 mois	286 € 35,75€ X 8 mois
2 enfants	366 € 45,75€ X 8 mois	422 € 52,75€ X 8 mois	476 € 59,5€ X 8 mois
3 enfants	436 € 54,5€ X 8 mois	516 € 64,5€ X 8 mois	590 € 73,75€ X 8 mois

Gratuité pour le 4ème enfant...

Nous vous proposons de contribuer selon 3 possibilités :

- le paiement annuel par 1 chèque
- Le paiement par 3 chèques (octobre, janvier et avril)
- Le prélèvement en 8 fois (d'octobre à mai, au 10 du mois)

Tout règlement doit être mis sous enveloppe à votre nom.

En l'absence de la secrétaire, une boîte à lettres est à votre disposition, dans le couloir de l'accueil

Les services...

Garderie (Tarifs et organisation 2015-2016)

Une garderie est ouverte dans la salle de jeux

- à partir de 7H40 le matin (service gratuit)
- de 16H40 à 18H30 précises **uniquement pour les maternelles.**

(Tarif : 2€ - Achats de cartes auprès de Corinne GAUDIN, ASEM)

Etude (Tarifs et organisation 2015-2016)

Sur INSCRIPTION, une étude surveillée est proposée aux élèves de primaire de 16H45 à 17H45. (Tarif : 2€ - Achats de cartes auprès de Fanny POURCHASSE, secrétaire)

Restauration

Pour que votre enfant mange à la cantine, vous devez l'inscrire auprès de **MALO ENFANCE EDUCATION** (Avenue des Comptoirs à St Malo) et indiquer chaque matin s'il mange ou non. Services à 11H45 en maternelle et 12H45 en primaire.

Goûters en maternelle (Tarifs et organisation 2015-2016)

Un goûter sera servi tous les matins (fruits de saison, laitage, pain...)
Une participation financière vous est demandée à l'année **48 euros ou** au trimestre : **16 euros**

Temps d'Activités Péri-Educatives

Les enfants inscrits auprès de **MALO ENFANCE EDUCATION** peuvent bénéficier de ce service mis en place par la Ville de St Malo, **de 15H45 à 16H30**, à l'école. La sortie de ces élèves s'effectue à 16H30 précises.

Assurances, autorisations

Il est nécessaire que chaque enfant soit assuré à la fois en responsabilité civile mais aussi en "Individuelle Accident".

Nous vous proposons de souscrire pour ce faire à une formule collective, en complément de votre contribution scolaire. Si toutefois, vous ne souhaitez pas y adhérer, merci de nous le faire savoir par écrit et de nous fournir une attestation de votre assurance.



Bienvenue !



Bienvenue à Ste Croix-Ste Agnès, école que vous avez choisie pour scolariser votre enfant. Ce petit livret doit vous permettre de mieux connaître notre établissement, son projet, la vie de la Communauté Educative, son fonctionnement.

A travers ces lignes, vous pourrez ainsi percevoir ce qui nous anime pour permettre à chaque enfant d'apprendre et de grandir en toute sérénité dans une école qui se veut belle, joyeuse et fraternelle !

Outre ce livret, le site internet www.stecroix-steagnes.org est un relais pour découvrir le quotidien de l'école et nous permettre de mieux vous accueillir et accompagner votre enfant dans ses apprentissages.

Voilà donc nombre d'éléments et d'informations utiles pour une bonne année scolaire pleine de réussite et de joie.

Bonne lecture et à bientôt !

Pierre-Gildas ROBIN, directeur

L'équipe 2015-2016

Enseignants

TPS-PS	Mme Céline AYRAL Mme Catherine MAUDRY (jeudi)
MS-GS	Mme Anne MOREL
GS-CP	Mme Catherine CHATAIN
CP-CE1	Mme Anne CORRE
CE1-CE2	Mme Béatrice DOREL
CE2-CM1	M. Pierre-Gildas ROBIN Mme Catherine MAUDRY (vendredi)
CM1-CM2	Mme Maryvonne LE MONTREER
ASH	Mme Françoise CHEVRIER

Accueil—Secrétariat et Etude

Mme Fanny POURCHASSE

Agents de maternelle

TPS-PS	Mme Corinne GAUDIN
MS-GS	Mme Véronique NICOLAS
GS-CP	Mme Véronique BRICHET

Agents d'entretien

Mme Véronique MAUNY
Mme Isabelle CHAPUT

Agents de restauration

Mme Annick CLOAREC
Mme Fanny THEIS
Mme Lindsay LAVIS
Mme Christine RIBAUD

Entrées et sorties ...

Ouvertures des portails :

Horaires	Portail de maternelle	Portail de primaire
Matin	7H40 à 9H	8H15 à 8H30
Midi	11H45 à 12H05	12H à 12H15
Mercredi midi	11H30 à 11H45	11H30 à 12H15
Début d'après-midi	13H à 13H30	13H15 à 13H30
Fin des cours	15H30 à 15H45	15H30 à 15H45
Fin de journée	16H30 à 18H30	16H30 à 17H45

En maternelle, nous vous invitons à venir chercher votre enfant en classe, ou en garderie. En cas de retard à 12H05, les enfants sont conduits au restaurant scolaire.

En primaire, pour faciliter la surveillance et assurer la sécurité de vos enfants, à 12H et 15H30, **l'accès à la cour ne sera pas possible**, à partir du jeudi 3 septembre. Merci d'attendre vos enfants près du restaurant scolaire (à l'exception des CP que vous pourrez venir chercher dans les classes jusqu'à la Toussaint.)

Lorsque votre enfant participe aux **TAP...** Merci d'attendre à **16H30** près du restaurant scolaire ou au portail de maternelle.

Lorsque votre enfant travaille à **l'étude...** Merci de venir jusqu'à la salle d'étude (1er étage) jusqu'à **17H45**.

Lorsque votre enfant va à la **garderie...** Merci de venir jusqu'à la salle de jeux jusqu'à **18H30 précises**.

Le mercredi, la classe se termine à **11H30**. Une sortie est assurée aux portails ou dans les classes jusqu'à **11H45**, puis une surveillance dans la cour de primaire jusqu'à **12H15 précises**. Les enfants concernés sont accompagnés au Centre Aéré de Bel-Air à 11H45.

Pour autoriser votre enfant à quitter l'école seul ou accompagné d'une autre personne que ses parents ou responsables légaux, vous devez impérativement compléter et signer les autorisations prévues

Aucun enfant ne sera autorisé à quitter l'école seul durant les cours. S'il doit s'absenter, vous devez venir le chercher dans la classe.

Calendriers et horaires...

Calendrier Scolaire 2016-2017... (Zone A)

Rentrée	Jeudi 1er septembre 2016
Vacances de la Toussaint	Du 20 octobre au 2 novembre
Vacances de Noël	Du 17 décembre au 2 janvier
Vacances de février	Du 10 février au 26 février
Vacances de Pâques	Du 7 avril au 23 avril
Pont de l'Ascension	Du 25 mai au 28 mai
Vacances d'été	Fin des cours : Vendredi 7 juillet

Outre l'obligation scolaire, l'absentéisme est préjudiciable à la scolarité de vos enfants. Merci de respecter les dates des vacances.

Nous ne rattrapons, ni les cours, ni les évaluations pour les familles qui prennent des vacances sur les jours d'école. Toute absence sur la période scolaire reste sous la responsabilité des parents.

Rappelons, à ce propos, que toute absence doit être signalée et justifiée par écrit.

Horaires de l'école...

8H30 - 12H et 13H30 - 15H30 (Mercredi : 8H30 - 11H30)

Les élèves sont admis à pénétrer dans la cour de l'école 15 minutes avant le début des cours (8h15 et 13H15)

Absences et retards...

En cas d'absence, vous devez impérativement prévenir le jour même l'enseignant (Primaire : 02 99 81 73 48 - Maternelle 02 99 81 26 53)

Toute absence en primaire doit être précisée par écrit à l'aide des fiches jointes que vous garderez à la maison. Sont considérées comme absences justifiables : la maladie, un rendez-vous médical impérieux, un événement familial d'importance.

Notre projet éducatif...

Notre école souhaite proposer à chaque enfant un enseignement qui lui permette de grandir et de s'épanouir avec sérénité, de développer ses talents mais aussi d'apprendre à vivre solidairement et fraternellement.

Nous nous appuyons, pour ce faire, sur les Programmes de l'Education Nationale que nous mettons en oeuvre à travers nos enseignements, mais également sur le Projet de l'Enseignement Catholique .

Pour que notre Communauté Educative (enfants, familles, enseignants, personnels...) puisse vivre ce projet, il est important que chacun y participe.

La Convention de Scolarisation, jointe à ce livret, que vous êtes invités à lire et à signer établit les principaux éléments de cette participation réciproque.

Projet d'enseignement...

Nouveaux Programmes...

Avec cette rentrée, de nouveaux programmes se mettent en place en maternelle et bientôt en primaire. Ils vous seront présentés lors des réunions de classe.

Outre ceux-ci, cette année scolaire sera également tournée vers la mise en place progressive d'un nouveau Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture, et d'une réorganisation des cycles d'apprentissage, en articulation avec le Collège.

Toutes ces mises en oeuvre vous seront régulièrement évoquées et présentées pour vous aider à mieux accompagner votre enfant dans ses apprentissages.

Projet pastoral...

Pastorale, Culture Chrétienne, Eveil à la Foi...

Notre école Ste Croix –Ste Agnès puise son projet éducatif dans celui de l'Enseignement Catholique. Nous souhaitons vivre au quotidien les valeurs de l'Évangile, pour un accueil de tous et une éducation qui donne la parole et une place à chacun avec ses talents et ses aspirations.

Cette année, en lien avec l'ensemble de notre réseau, nous essaierons notamment de **“Vivre la Fraternité”**

Pour faire vivre ce projet, nous proposons également aux enfants des temps pour découvrir la Foi chrétienne : temps d'échanges, temps de culture, célébrations.

La démarche vers les sacrements tels que la Première Communion et le Caté se vivent quant à eux en Paroisse. Vous pourrez prendre contact avec la Paroisse Ste Croix pour les démarches à effectuer.

Vie de classe...

Réunions de classe...

En début d'année, des réunions de présentation pédagogique et didactique vous seront proposées dans chacune des classes. Outre ces rencontres, vous pouvez solliciter des rendez-vous avec les enseignants au moyen du cahier de correspondance.

Suivi des élèves...

Régulièrement des travaux et autres livrets vous seront transmis pour faciliter l'accompagnement de votre enfant dans ses apprentissages. . Merci de prendre le temps de les consulter et de les signer avant de nous les retourner.

De la même manière, pour toute question liée aux apprentissages, n'hésitez pas à solliciter des compléments d'information auprès des enseignants.

Vie de classe...

Activités scolaires...

Matériel scolaire

Merci de veiller à ce que votre enfant ait toujours avec lui un matériel adapté et de qualité, ceci pour faciliter sa disponibilité et l'aider à mieux apprendre.

Sport

Il est nécessaire que les enfants aient pour la pratique sportive en primaire une tenue adaptée (jogging et chaussures). Les horaires de sport étant fixés, vous aurez soin de veiller à ce que votre enfant ait sa tenue à chaque séance.

Natation

Durant l'année les enfants de la GS au CM1 pratiqueront la natation lors de stages dont les dates vous seront communiquées assez vite. Il s'agit d'une activité obligatoire et seul un certificat médical peut constituer une dispense.

Sorties et autres activités

Régulièrement, durant l'année, des activités dans et à l'extérieur de l'école vous seront présentées (sorties, voile, animations, spectacles, projets...). Une participation financière minimale est parfois demandée. Nous n'hésiterons pas par ailleurs à vous solliciter pour accompagner les enfants lors de ces activités. Merci d'avance !

Quelques règles...

- Les objets pointus, coupants ou dangereux ainsi que les téléphones et jeux électroniques sont interdits à l'école, .
- Les médicaments ne sont autorisés ni à l'école, ni à la cantine. Si votre enfant mange à la cantine, veuillez l'indiquer à votre médecin qui lui prescrira les prises matin et soir.
- Les sucreries (bonbons et chewing-gum) sont interdites à l'école ainsi que les boissons sucrées. Pour les anniversaires, un gâteau marquant l'événement est suffisant.
- Outre ces différentes règles de vie scolaire, d'autres règlements existent (en classe, à la cantine, à l'étude, dans la cour...). Les enfants doivent s'y conformer.